



EPTB Charente

Institution interdépartementale pour l'aménagement
du fleuve Charente et de ses affluents

Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation du TRI Saintes-Cognac-Angoulême

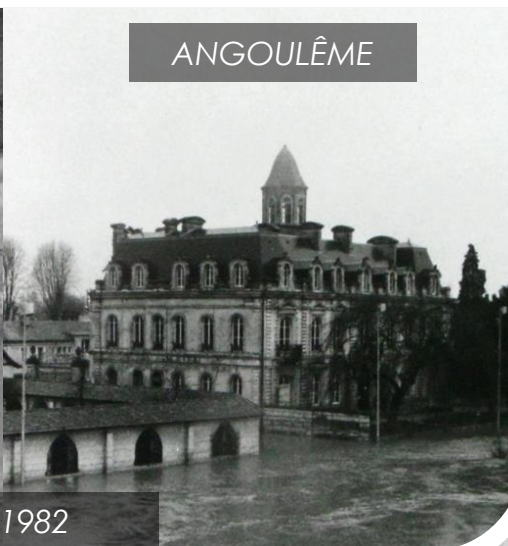
Forum Rivières CPIE Val de Gartempe – 3 novembre 2016



SAINTES



COGNAC



ANGOULÊME

La crue de la Charente de décembre 1982



ORDRE DU JOUR

- ☐ **La Directive Inondation**
- ☐ **Enjeux du TRI Saintes-Cognac-Angoulême**
- ☐ **Gouvernance et processus d'élaboration**
- ☐ **Objectifs et dispositions de la SLGRI**



EPTB Charente

Institution interdépartementale pour l'aménagement
du fleuve Charente et de ses affluents

EPTB CHARENTE

- Institution interdépartementale -1977
- 4 départements
- 800 communes
- Bassin de 10 000 km²
- Missions / programmes :
 - Gestion étiage
 - Prévention inondations
 - Poissons migrateurs
 - Reconquête qualité eau
 - SAGE Charente



- **Directive européenne de 2007 relative à « l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation »**
- **Objectif** : « ... réduire les conséquences négatives pour la santé humaine, l'environnement, le patrimoine culturel et l'activité économique,.. » - tous types d'inondation
- **Transposition en droit français : la loi du 12 juillet 2010** (loi Grenelle 2)
- **Approche intégrée des politiques publiques** : bon état de l'eau et des milieux (DCE), aménagement du territoire (SCoT, PLU, CC), ...
- **Processus en 4 étapes, cyclique** (révisé tous les 6 ans comme le SDAGE)

1 - Evaluation
préliminaire des risques

2 - Identification de
territoires prioritaires

3 - Cartographie plus
fine des risques

4 - Elaboration de plans /
stratégies de gestion

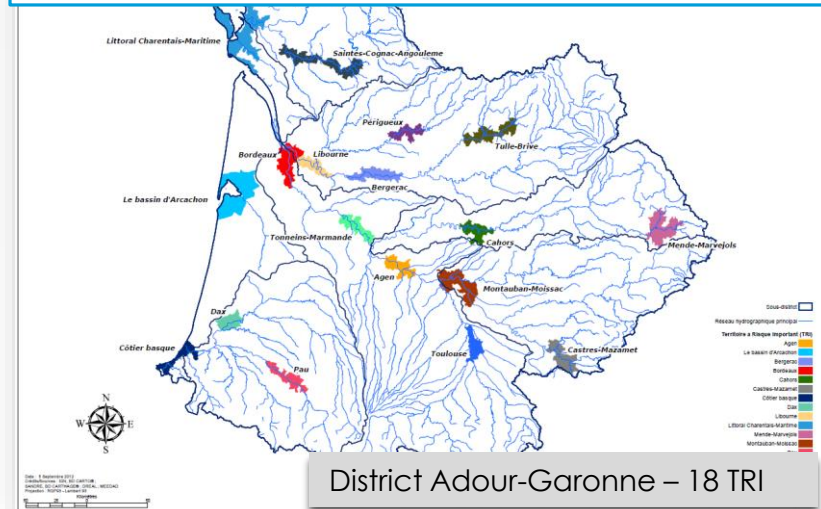
LA DIRECTIVE INONDATION

Mise en œuvre par district



Identification des **territoires prioritaires = TRI**

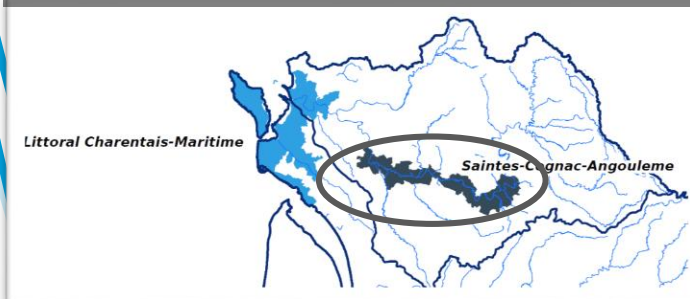
Janv. 2013



Définition d'un **Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI)** sur l'ensemble du district (DREAL)

Déc. 2015

Mise en œuvre par TRI



Définition d'une **Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation (SLGRI)** sur le TRI (collectivités locales)

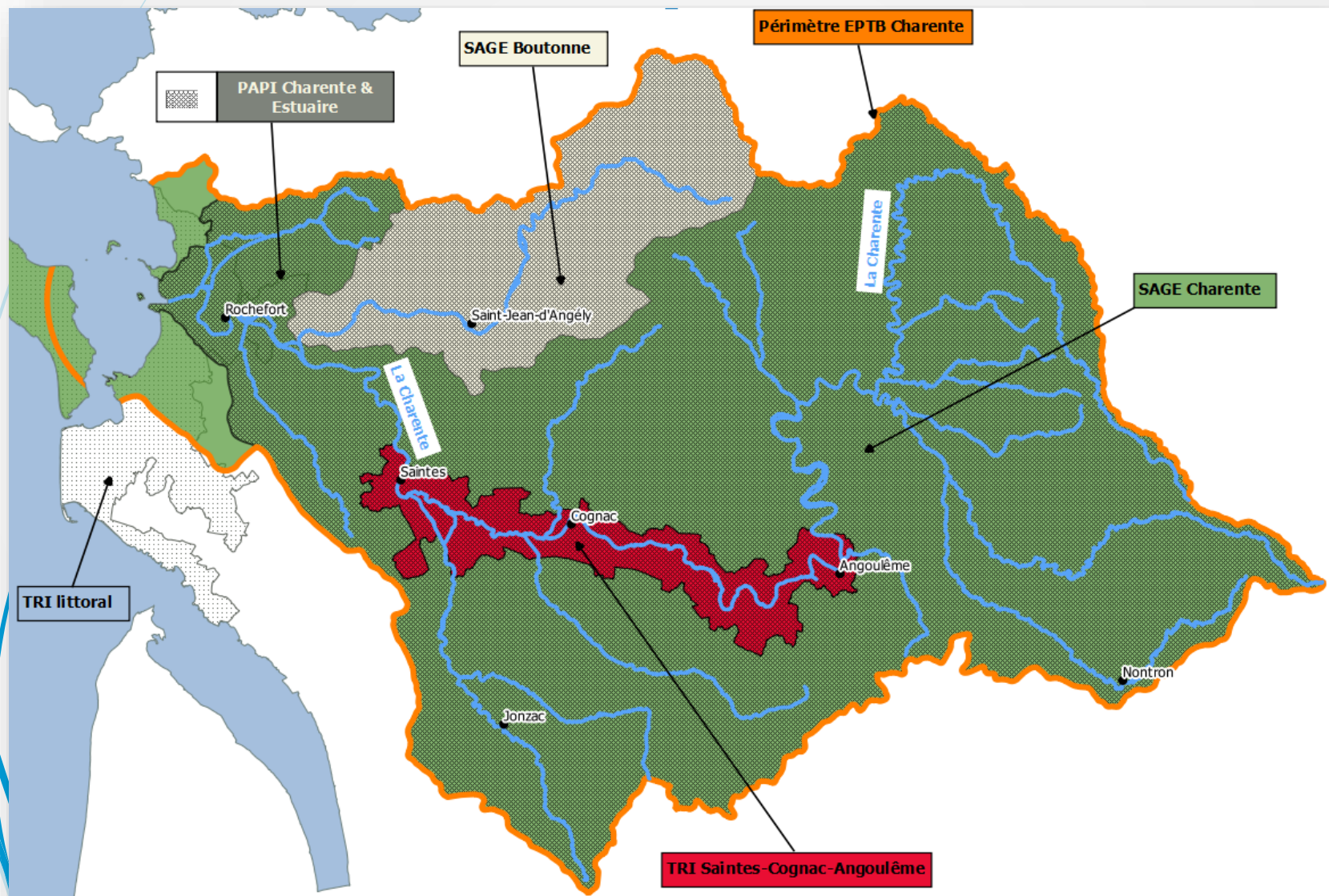
Elaboration et mise en œuvre de **programmes d'actions**

Fin 2016

ENJEUX DU TRI SAINTES-COGNAC-ANGOULEME

TRI Saintes-Cognac-Angoulême :

- 46 communes (34 en Charente, 12 en Charente-Maritime)
- Trois villes moyennes (20 à 40 000 hab) en chapelet



➤ Historique des crues

- **Récurrence des crues inondantes** au cours des siècles passés : lit mineur de faible capacité, écoulements contraints, forme ramassée du bassin... mais crues lentes
- **Pas d'ouvrage de protection**
- **Mars/avril 1962** : événement hétérogène sur le TRI
- **Crue de décembre 1982** : crue centennale sur le TRI (concomitance ondes de crues), 815 m³/s à Saintes
- **Crue de janvier 1994** : crue cinquantennale



1962 – Gond-Pontouvre



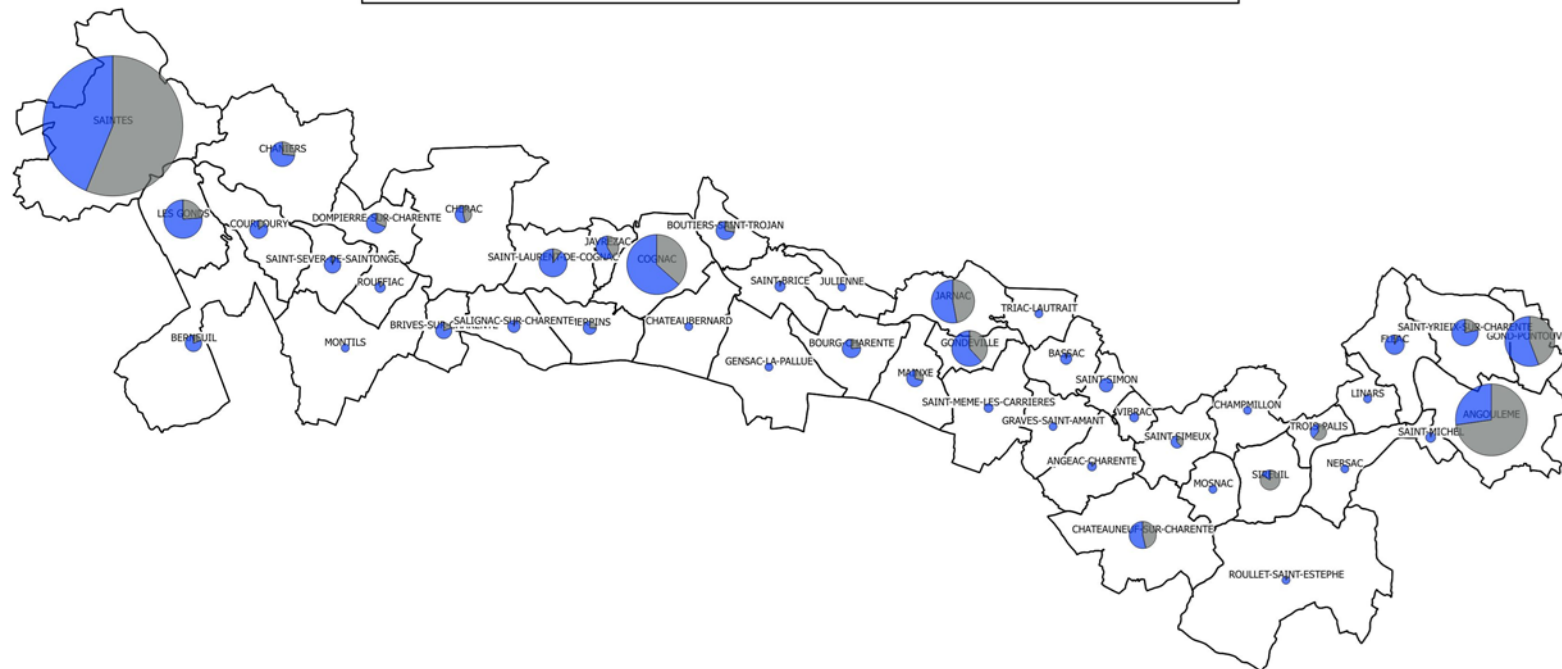
1982 – Saintes



1994 – Angoulême

Populations, emplois, établissements sensibles, réseaux

ENJEUX HUMAINS - ZONE D'ALEA MOYEN



LEGENDE
Enjeux humains en zone d'aléa moyen
(symboles proportionnels)

Population
Emploi

	Niveau d'aléa	Population en zone inondable	Emplois en zone inondable
Q20	Fréquent	3 100 personnes	3 000 emplois
Q100	Moyen	7 100 personnes	4 100 emplois
Q1000	Exceptionnel	11 300 personnes	8 000 emplois

Autres enjeux :

Installations stratégiques, établissements sensibles sites patrimoniaux : 11 captages EP, routes, postes électriques, 8 écoles, 8 EPAHD, 28 ICPE, 2 stations épuration, 6 musées,...

➤ Perte de ralentissement dynamique à l'échelle du BV

- **Zones d'expansion des crues** : régression forte dans les années 50 à 80, notamment sur les affluents et têtes de bassin (déconnection, drainage des zones humides...)
- **Chevelu hydrographique** : rectification, recalibrage des affluents notamment à partir des années 50 - 60 -> accélération des vitesses d'écoulement
- **Éléments paysagers constituant des freins hydrauliques** : simplification paysagère très marquée (20 à 75 % de perte de linéaire de haies entre les années 60 et aujourd'hui selon les unités géographiques)

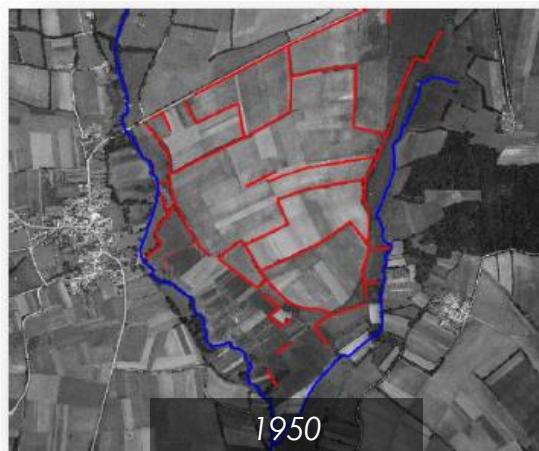


Figure 19 : Carte d'évolution du chevelu hydrographique (en bleu) entre 1950 et 2000 par rectification, recalibrage (sous-bassin de l'Aume-Couture) - © IGN

Le point sur quelques dispositifs de prévention existants

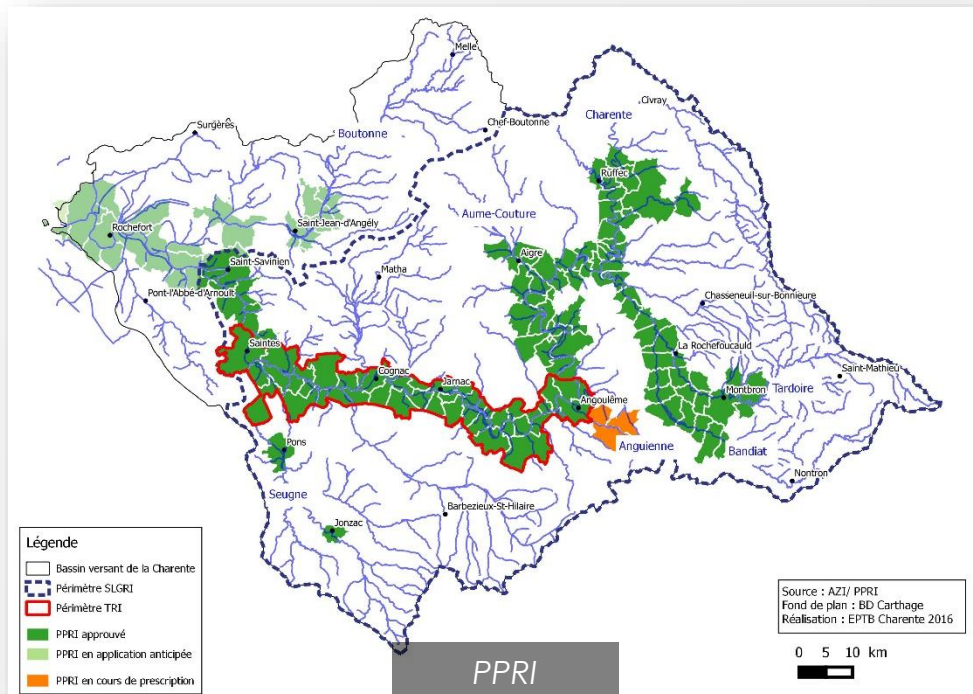
- **PAPI** en cours
- **DICRIM** : 21 communes sur 46 disposent d'un DICRIM
- **Repères de crues sur le TRI** : 69 sites avec des repères historiques, 52 repères normalisés posés en 2015-2016 (dans cadre PAPI)
- **Exposition** sur la « crue du siècle de décembre 1982 » (dans cadre PAPI)
- **PPRI** : TRI intégralement couvert + PPR amont
- **Vigilance crue** : linéaire du TRI suivi par le SPC
- **PCS** : 44 PCS validés sur les 46 communes, 2 en cours de finalisation



Repères de crues



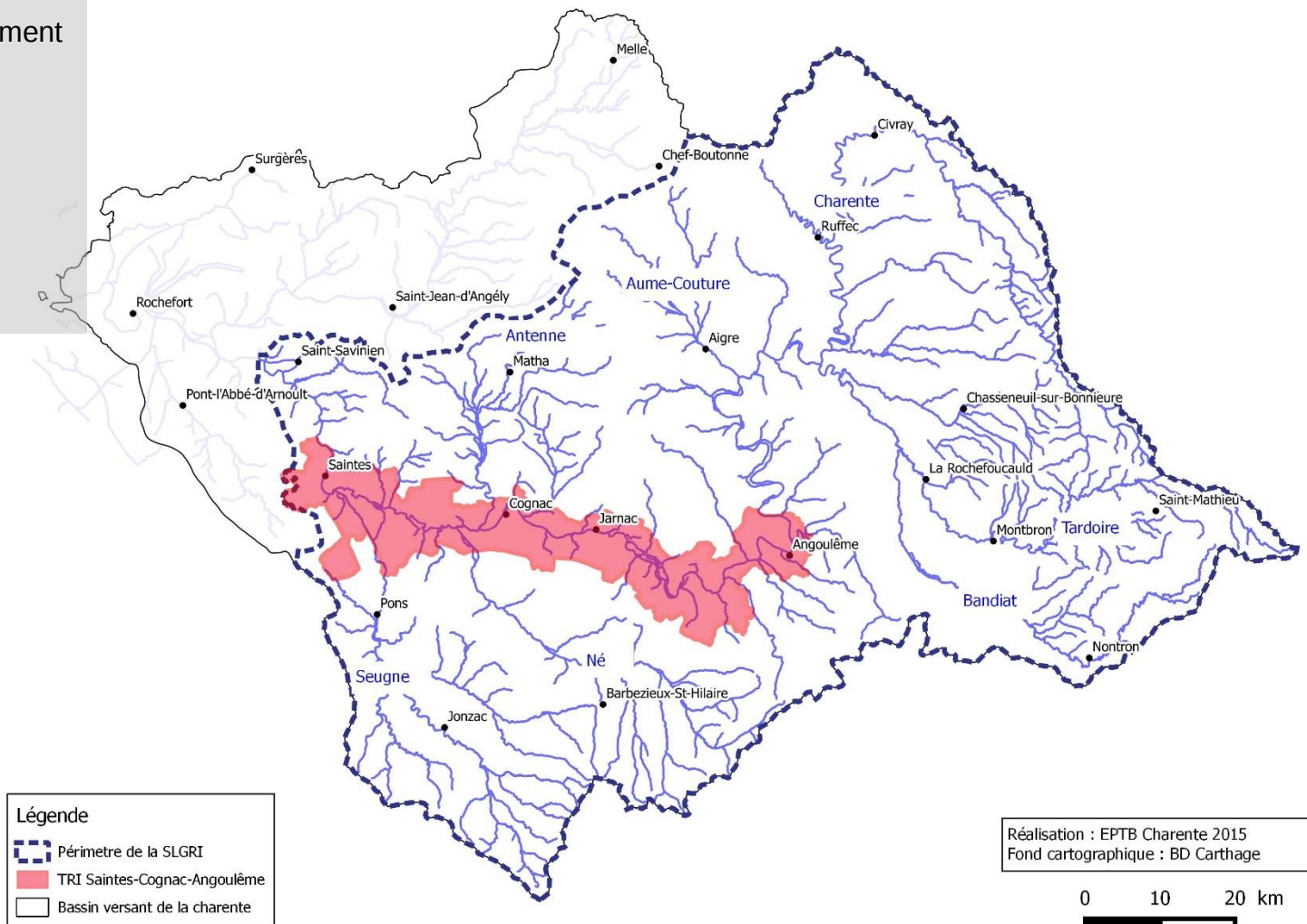
Exposition



PPRI

Périmètre de la SLGRI : bassin versant en amont de St Savinien

- BV amont (ralentissement dynamique)
- BV aval jusqu'à St Savinien (obstacles hydrauliques avec répercussion amont)



GOUVERNANCE ET PROCESSUS D'ELABORATION

Démarche de concertation

Août 2014 : arrêté définissant l'organisation de la SLGRI

- Portage EPTB
- Co-pilotage Préfet 16 (DDT)
- Parties prenantes (120), COPIL (45)

Validation :

- Périmètre
- Grands objectifs
- Méthodologie

Mai 2015 : engagement du diagnostic, progressivement complété

Février 2015 : réunion plénière d'installation de la démarche SLGRI

Nov-déc 2015 : 1^{ère} session des ateliers thématiques

- Recueil orientations SLGRI

Mars 2016 : 2^{ème} session des ateliers thématiques

- Tri, organisation des dispositions

29 juin 2016 : COPIL de validation de la SLGRI

Validation :

- Diagnostic
- SLGRI

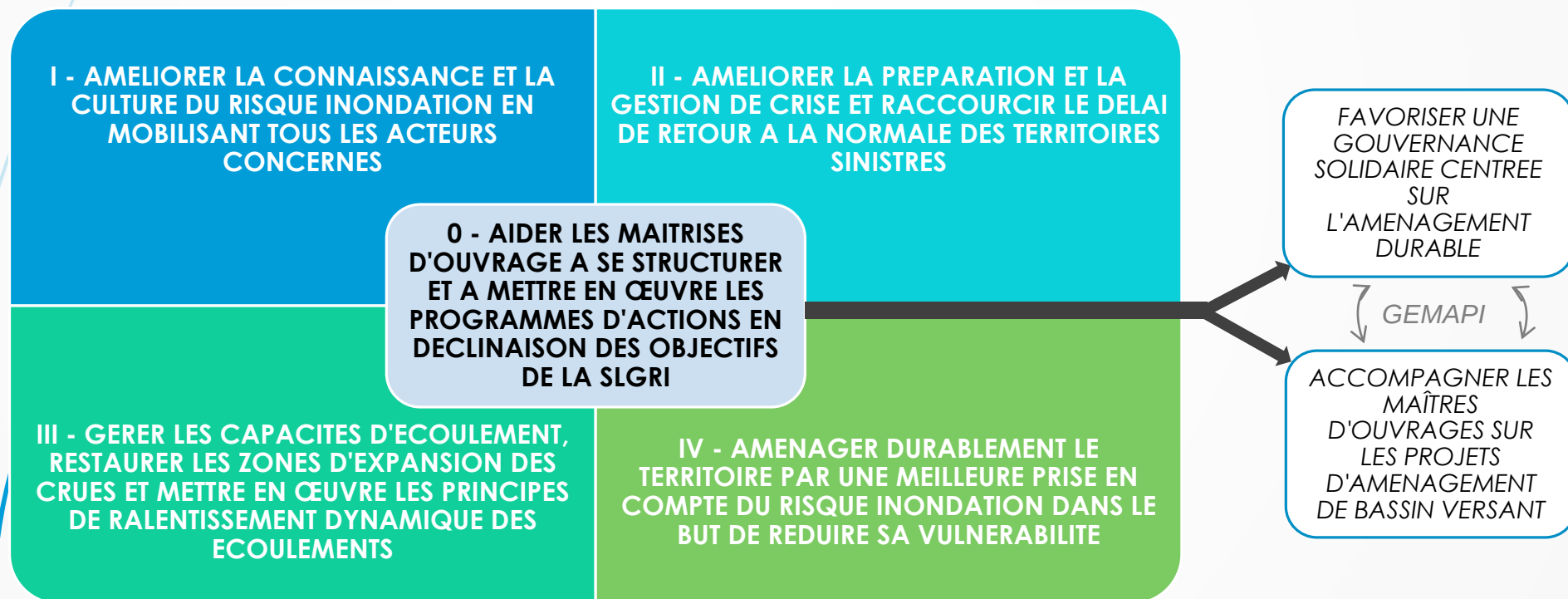
APPROBATION SLGRI
(avis CLE, avis PCB, arrêté interpréfectoral)

- Avis favorable de la CLE SAGE Charente (04/07/2016)
- Instruction SLGRI en cours...

OBJECTIFS ET DISPOSITIONS

Grands objectifs de la SLGRI : calés sur PGRI Adour-Garonne*

↳ Déclinés en objectifs opérationnels (14) puis en dispositions (39)



* Sauf « gestion des ouvrages de protection » car aucun ouvrage existant

OBJECTIFS ET DISPOSITIONS

Objectif I

**AMELIORER LA
CONNAISSANCE ET LA
CULTURE DU RISQUE
INONDATION EN
MOBILISANT TOUS LES
ACTEURS CONCERNES**

Approfondir la
connaissance des
zones à risque

Sensibiliser les
acteurs du
territoire au risque
inondation

Préparer les
acteurs du
territoire à
anticiper les
inondations

Un exemple de disposition

- Améliorer la connaissance sur les crues fréquentes

Un exemple de disposition

- Mener à bien l'élaboration des DICRIM

Un exemple de disposition

- Informer et former les élus à l'anticipation des événements

Objectif II

**AMELIORER LA
PREPARATION ET LA
GESTION DE CRISE ET
RACCOURCIR LE DELAI DE
RETOUR A LA NORMALE
DES TERRITOIRES SINISTRES**

Améliorer la
chaîne de
prévision et
d'alerte

Favoriser
l'efficacité
opérationnelle des
dispositifs collectifs
de gestion de crise

Développer et
perfectionner les
plans
d'organisation
internes

Un exemple de disposition

- Améliorer la diffusion des messages de vigilance crue auprès des populations

Un exemple de disposition

- Conduire des réflexions intercommunales sur l'assistance à la gestion des événements

Un exemple de disposition

- Développer les Plans de Continuité d'Activité dans les administrations et les entreprises

OBJECTIFS ET DISPOSITIONS

Objectif III

AMENAGER DURABLEMENT LE TERRITOIRE PAR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DU RISQUE INONDATION DANS LE BUT DE REDUIRE SA VULNERABILITE

Planifier l'aménagement du territoire en améliorant la prise en compte du risque d'inondation

Développer la réduction de vulnérabilité opérationnelle

Gérer les ruissellements liés aux aménagements du territoire

Un exemple de disposition

- Programmer et engager la révision des PPRI d'ancienne génération

Un exemple de disposition

- Mettre en place des démarches collectives de réduction de vulnérabilité

Un exemple de disposition

- Inscrire un zonage et des règles de gestion des EP dans les documents d'urbanisme

Objectif IV

GERER LES CAPACITES D'ECOULEMENT, RESTAURER LES ZONES D'EXPANSION DES CRUES ET METTRE EN ŒUVRE LES PRINCIPES DE RALENTISSEMENT DYNAMIQUE DES ECOULEMENTS

Préserver et reconquérir les zones d'expansion des crues

Gérer les capacités d'écoulement en lit mineur et en lit majeur

Promouvoir le ralentissement des écoulements sur le bassin versant

Un exemple de disposition

- Développer le projet de ralentissement dynamique par sur-inondation à l'échelle du BV

Un exemple de disposition

- Favoriser la continuité hydraulique en lit majeur à proximité des zones à enjeux

Un exemple de disposition

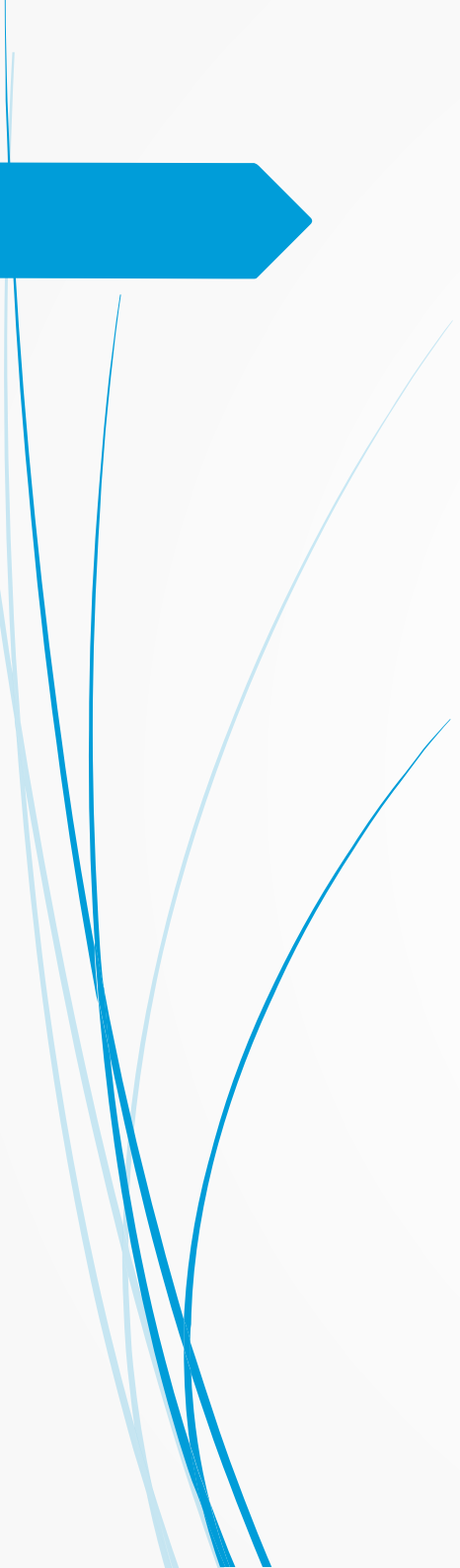
- Conduire des actions d'aménagement d'hydraulique douce sur les versants



PERSPECTIVES

MISE EN ŒUVRE DE LA SLGRI :

- **Identifier les dispositions dont la mise en œuvre prendra la forme d'un PAPI** (mobilisation financements dont FPRNM)
- **Identifier les dispositions qui trouveront une application au travers du SAGE Charente** (rédaction du PAGD et du règlement en cours)
- **Construire à partir de 2017 un projet de PAPI** (nouveau ou avenant), **en ateliers thématiques**



MERCI DE VOTRE ATTENTION



EPTB *Charente*

Institution interdépartementale pour l'aménagement
du fleuve Charente et de ses affluents